

Fiche de notation cerf **Notice d'accompagnement**

Préambule

Les notes servent à classer les meutes. La note seule n'a pas de valeur en soi, elle sert uniquement à comparer les meutes.

Certains items permettent de noter le comportement des chiens dans leur ensemble (rapprocheurs bien dans la voie, initiative), d'autres récompensent le nombre de chiens dans l'action (travail groupé). C'est cette pondération qui permet d'avantager les lots les plus importants sans que le nombre de chiens soit l'unique critère de notation.

Attention à l'attribution de notes maximales dans chaque rubrique : le lot suivant peut toujours « faire mieux ». En particulier dans les grilles de notation, les notes proposées entre parenthèses par rapport au nombre de chiens sont toujours des notes maximales.

Si au cours du temps imparti, plusieurs chasses se produisent, les juges noteront la prestation du lot le plus important.

Meute

Nombre de chiens : 1 point par chien présenté.

Aspect général : Noter l'ensemble de la meute. Ne pas pénaliser les meutes « AFACCC », mais considérer l'état général de la meute, l'ensemble harmonieux. Les chiens doivent être en état de chasse, ni trop gras ni excessivement maigres. Regarder la qualité du poil. Pénaliser si les chiens ont des plaies non cicatrisées, des abcès, des plaques de poils manquant...

Récriis, gorge

Attribuer une note pour l'ensemble du lot sans se soucier du nombre de chiens.

Timbre, puissance : A pondérer selon le style inhérent.

Récriis dans la voie choisie, fréquence : La note maximale de 1 point sera attribuée aux chiens s'étant récriés durant toutes les phases de la chasse : rapprocher, ferme, lancer, menée. Attribuer des demi-points aux chiens étant absents ou en demi-ton sur une ou plusieurs de ces phases.

Activité dans la quête

Si les chiens reconnaissent le pied qui leur est donné, il n'y a pas de quête et donc 0 point pour cet item.

Si pour diverses raisons il y a une quête, le total des points quête + rapprocher ne doit pas excéder 100 points.

Passion et persistance dans la recherche : une note globale sera donnée pour le lot le plus nombreux, sans se soucier du nombre de chiens.

Application, faculté à rallier, complémentarité : Dans la recherche d'une voie, les chiens ne doivent pas être pénalisés s'ils sont requérants et se séparent à condition qu'ils rallient rapidement lorsque l'un d'eux annonce. Sur 20, on attribuera 2 points par chien au travail

Rapprocher

Rapprocheurs bien dans la voie, initiative : On notera à la fois l'application du lot et sa capacité à faire les devants ou les arrières afin de progresser.

Durée : On notera le lot le plus important 1 point pour 2 minutes avec un maximum de 40 minutes.

Distance : On notera le lot le plus important à raison de 1 point pour 200 mètres soit un maximum de 4000 mètres (toujours décompter les boucles).

Travail groupé : Noter en fonction du nombre de chiens qui travaillent quel que soit le nombre de chiens de la meute. Sur 40 ou 20, on attribuera au maximum 4 points ou 2 points (si quête) par chien au travail.

Lancer

Il faudra à la fois Il faudra apprécier la qualité du lancer, qui doit être explosif ». On notera le lot de chiens le plus important.

Si le cerf ou la biche s'est dérobé(e), le lancer ne sera pas aussi franc, mais on le notera à partir du moment où on constate des récris beaucoup plus fournis, lorsque le rapprocher se transforme en menée.

Abois

Tenue aux abois : On notera le lot de chiens tenant effectivement les abois (au prorata du nombre de chiens présents sur le lieu) et le temps des abois. Exemple 10 chiens arrivent aux abois seuls 5 se récrient : la note sera divisée par 2 soit 10. De même que : une meute plus petite de 6 chiens arrivant aux abois obtiendra la note de 10 également si seulement 3 chiens se récrient.

On appréciera davantage des abois très criants et des chiens prudents, qui localisent bien la bête sans l'attaquer ;

Menée

Temps de la menée : On notera le lot le plus important :

Durée : 2 points pour 5 minutes avec un maximum de 30 points pour 75 minutes.

Distance : on notera le lot le plus important : 2 points pour 500 mètres avec un maximum de 30 points pour 7500 mètres.

Travail groupé, complémentarité : Noter individuellement chaque chien effectivement en action : 3 points maximum par chien (à pondérer en fonction de l'intensité et la qualité du travail fourni).

Créance :

Pour juger la créance, il faut la constater : chiens mis en présence d'animaux non désirés.

Le jury dispose d'une échelle de 0 à -20 points pour noter.

Attribuer au maximum -2 points par chien jugé fautif. Cette note pourra être minorée si le chien ne part qu'une centaine de mètres et revient par lui-même. Si le maître est intervenu, le chien se verra sanctionné de la note maximale de -2, mais sa capacité à obéir sera récompensée dans l'item : obéissance du chien aux ordres.

Conduite de la meute

Capacité du conducteur à conduire : On valorisera la complicité chiens/conducteurs pendant les différentes phases de la chasse.

Obéissance des chiens aux ordres : Il sera intéressant de voir dès le départ si le conducteur peut présenter ses chiens découplés ou pas et les amener en libre à la brisée ou s'il est capable de stopper ses chiens au défaut de créance et en fin de prestation.

Comportement du conducteur

Education, courtoisie, esprit sportif: Si une carence est constatée (remarques désobligeantes, grossièreté vis-à-vis de juges, spectateurs ou autres), pénaliser le conducteur. Sinon, attribuer une bonne note sans aller au maximum afin de conserver une petite marge pour avantager une belle présentation par rapport à une moins bonne.

On veillera à ce que le règlement de la FACCC soit respecté en ce qui concerne la non-utilisation des radios, des portables et des véhicules pendant l'épreuve.

Toute faute flagrante et répétée entraînera l'élimination du concurrent.

Présentation : Favoriser le concurrent portant des attributs de la FACCC, ou de son AFACCC.

REMARQUE :

Une fois que la note globale totale sera attribuée, il est hors de question d'y revenir, de la remettre en question, de la modifier.

Le compte-rendu devra expliciter auprès des concurrents et du public le classement définitif. Ainsi on ne cherchera pas à départager des ex-aequo.

Une meute ne sera classée que si le jury a identifié de façon certaine l'animal de chasse.